CONSEIL GÉNÉRAL
DEUX-SÈVRES

Projet de territoire

Pays de Gâtine

" Terre d'avenir de vos projets "

Pays des Deux-Sèvres,
Communauté d'agglomération, Département...

des territoires qui nous unissent !



Édito



Gilbert FAVREAU
Président du Pays de Gâtine

Pourquoi une charte de territoire ?

La notion de Pays et le concept de développement local ne sont pas nouveaux en Gâtine. Mais la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999 a prévu que le développement des Pays devrait désormais se faire autour d'une Charte de Territoire.

(Une **charte** de **territoire** pour **tracer l'avenir**)

Cette Charte de Territoire est en quelque sorte la **feuille de route du Pays**. Elle a été élaborée en concertation avec les acteurs de la vie culturelle, sociale et économique du territoire réunis au sein d'un Conseil de Développement et **elle contient les grandes orientations de la Gâtine pour les années à venir**.

Ces grandes orientations stratégiques, qui sont classées en cinq rubriques, **sont toutes conçues dans une logique de développement durable**. C'est-à-dire qu'elles doivent concilier efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement. L'enjeu est d'assurer aux générations futures de meilleures possibilités de développement pour l'avenir.

Gilbert Favreau

objectif 2010

Numéro spécial publié par :

Syndicat Mixte d'Action
pour l'Expansion de la Gâtine
BP 505 - 79208 PARTHENAY cedex / 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@cc-parthenay.fr / www.gatine.org

Directeur de publication : Gilbert Favreau
Conception et rédaction : L'Effet Papillon
Crédits photos : Philippe WAL-CG79 / L'Effet Papillon

Sommaire











Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations contenues dans ce numéro spécial en consultant le site Internet du Pays de Gâtine :



CONTACTEZ-NOUS !
05 49 64 25 49
www.gatine.org



Le Pays de Gâtine

Cartographie

99 communes / 10 cantons
11 communautés de communes
75 662 habitants (Sans Double Compte)

C. de C. **pour le développement de l'Airvaudais**

C. de C. **du Val de Thouet**

C. de C. **Espace Gâtine**

C. de C. **Terre de Sèvre**

C. de C. de **l'Orée de Gâtine**

C. de C. **du Pays Thénezéen**

C. de C. du **Val d'Autize**

C. de C. du **Pays Ménigoutais**

C. de C. du **Pays Sud Gâtine**

C. de C. de **Parthenay**

C. de C. du **Val d'Egray**

St-Généroux, Irais, St-Jouin-de-Marnes, Availles-Thouarsais, Marnes, Airvault, Boussais, Tessonnière, Maisontiers, Louin, St-Loup-Lamairé, Assais-les-Jumeaux, Le Chillou, Amailloux, Chanteloup, Moncoutant, La Chapelle-St-Laurent, Clessé, Pugny, Le Breuil-Bernard, Pressigny, Doux, Aubigny, Lageon, St-Germain-de-Longue-Chaume, Gourgé, Moutiers-s/s-Chantemerle, Largeasse, Neuvy-Bouin, Adilly, Viennay, Thénezay, Lhoumois, Fénery, Oroux, La Chapelle-St-Etienne, Trayes, Pougne-Hérisson, St-Aubin-le-Cloud, Châtillon-s/-Thouet, La Peyratte, St-Paul-en-Gâtine, L'Absie, La Ferrière-en-Parthenay, Parthenay, Vernoux-en-Gâtine, Le Tallud, Azay-s/-Thouet, La Chapelle-Bertrand, Saurais, Scillé, Secondigny, Pompaire, St-Martin-du-Fouilloux, Le Beugnon, Soutiers, Le Busseau, Allonne, St-Pardoux, Beaulieu-s/s-Parthenay, Vasles, La Chapelle-Thireuil, Le Rétail, Fenioux, Vouhé, La Boissière-en-Gâtine, Vausseroux, St-Laurs, Les Groseillers, Refannes, Les Forges, Puihardy, St-Marc-la-Lande, St-Lin, Vautebis, St-Maixent-de-Beugné, Pamplie, Verruyes, Mazières-en-Gâtine, Ardin, Cours, Chantecorps, Clavé, Coutières, Coulonges-s/-l'Autize, Xaintray, Champdeniers-St-Denis, Ménigoute, La Chapelle-Bâton, St-Georges-de-Noisné, Béceleuf, Surin, Fomperron, Germond-Rouvre, St-Germier, Faye-s/-Ardin, St-Christ. s/-Roc, St-Pompain, Ste-Ouenne

hors EPCI 0 10 km IAAT

- Communauté de communes du Val d'Autize
- Communauté de communes de L'Orée de Gâtine
- Communauté de communes Espace Gâtine
- Communauté de communes Terre de Sèvre
- Communauté de communes pour le développement de l'Airvaudais
- Communauté de communes du Val de Thouet
- Communauté de communes du Pays Thénezéen
- Communauté de communes du Pays Ménigoutais
- Communauté de communes de Parthenay
- Communauté de communes du Pays Sud Gâtine
- Communauté de communes du Val d'Egray



Le Pays de Gâtine

Mode d'emploi

Comment définir le Pays ?

"Pays" Mot aux évocations multiples, dont les définitions peuvent varier selon que l'on raisonne à l'échelle du cœur ou de la pensée rationnelle, selon que l'on parle du territoire et de celles et ceux qui le peuplent ou bien de l'institution dans laquelle il s'incarne.

Car il existe au moins deux Pays : le Pays administratif, identifié à la collectivité territoriale qui porte son action et le Pays affectif, à la fois région géographique et lieu d'enracinement, de culture et de terroir.

Carte d'identité du Pays de Gâtine

Nom : PAYS DE GÂTINE
Adresse : 46, boulevard Edgar Quinet
79200 PARTHENAY
Président : Gilbert FAVREAU
Communes : 99
Cantons : 10
Communautés de communes : 11
Superficie : 1950 km²
environ le tiers de la superficie des Deux-Sèvres
Population : 75 662 habitants
Densité : 39 hab/km²
Structure : Syndicat Mixte

Zoom

Historique du Pays

1974 : Création du CARUG (association qui a préfiguré la naissance du Syndicat Mixte).

1976 : Naissance du SMAEG (nom administratif du Pays de Gâtine).

1995 : Introduction dans la loi de la notion de "Pays" en tant que territoire organisé.
Ce concept a été confirmé par la loi VOYNET (1999).

Le Pays de Gâtine "en clair"

Périmètre

Le Pays de Gâtine réunit 99 communes et s'étend sur 10 cantons et 11 Communautés de Communes. Plus de 75000 personnes vivent sur ce territoire.



Que fait le Pays de Gâtine ?

Le Pays est une structure d'animation et d'appui logistique aux projets locaux, qu'ils soient portés par des collectivités ou bien par d'autres acteurs.

Principaux domaines d'action

- Emploi et Insertion professionnelle
- Développement économique local
- Technologies de l'Information et de la Communication
- Tourisme, patrimoine et culture

Le Pays de Gâtine

Repères



La Gâtine en 2000

DEMOGRAPHIE

La Gâtine conserve les principales caractéristiques d'un territoire fortement marqué par la ruralité : baisse globale du nombre d'habitants, faible densité de population, prédominance des petites communes, ...

ECONOMIE

Le tissu économique gâtinais reste dominé par l'artisanat, avec un grand nombre de Trés Petites Entreprises sur ce territoire (50% des entreprises n'emploient aucun salarié). Le secteur industriel emploie quant à lui le plus grand nombre de salariés. Il se concentre sur des activités traditionnelles (métallurgie, agro-alimentaire, bâtiment, travaux publics, ...).
Enfin, dans les services, c'est l'activité transports de marchandises et logistique qui reste la plus fortement représentée.

Industrie :	108 entreprises, 4 377 salariés
Commerce :	381 entreprises 1 962 salariés
Services :	465 entreprises 1 635 salariés
Artisanat :	1 346 entreprises 2 459 salariés

Sources : RCS 2001

AGRICULTURE

La Gâtine a connu, comme toutes les régions françaises, une baisse marquée du nombre d'exploitations depuis les années 60. Elle conserve cependant une vraie dimension rurale puisqu'elle abrite 1/3 des exploitations agricoles deux-sévriennes. La race bovine Parthenaise, le mouton et la pomme sont au nombre de ses productions les plus renommées.

PATRIMOINE NATUREL

Avec ses paysages bocagers, composés de collines et de vallons, maillée par un important réseau de haies, semée de chirons (chaos granitiques), la Gâtine exprime une grande diversité. C'est cette diversité, aujourd'hui fragilisée, qu'il convient de préserver.

En outre, son réseau hydrographique très dense lui vaut l'appellation de "Château d'eau du Poitou".

TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE

Une richesse patrimoniale et une forte culture de Pays : deux atouts qui ont contribué à développer la fréquentation touristique et la capacité d'accueil du Pays.
Les manifestations culturelles sont des moments forts qui drainent plus de 200 000 visiteurs par an.

EMPLOI

La part de la population active reste relativement stable à l'échelle du Pays. Le taux de chômage était d'environ 4,5% en 2004. Ce chiffre, inférieur aux données départementales et nationales, cache toutefois des réalités contrastées selon les tranches d'âge et le sexe. Les plus touchés par le chômage sont les jeunes âgés de moins de 25 ans et les femmes.

SERVICES A LA POPULATION

Le besoin de services aux personnes se fait de plus en plus ressentir, à la fois pour les personnes âgées, les jeunes ou la petite enfance.

Les demandes évoluent avec les modes de vie, elles restent souvent difficiles à identifier, ce qui rend nécessaire une véritable approche globale à l'échelle du Pays.

En Gâtine, le dynamisme associatif est très développé. En effet, on y recense 1 association pour 50 habitants (2 fois plus que la moyenne observée à l'échelle du Poitou-Charentes).



HABITAT

Sur le territoire du Pays de Gâtine, près de 95% des résidences principales sont des logements de type "maison individuelle". Le déficit de logements locatifs reste important, en particulier pour les logements sociaux.

Depuis quelques années, le Pays semble être devenu plus attractif pour les propriétaires de résidences secondaires, avec des hausses significatives sur certains cantons.

Le Pays de
“C’est


Amélie, 17 ans

Quel sera mon avenir en Gâtine ?

Lorsqu’on leur demande s’il existe “un avenir” en Gâtine, les 9 élus du Conseil de la Vie Lycéenne (du Lycée Ernest Pérochon à Parthenay) se montrent plutôt optimistes.

Pour autant, seuls deux d’entre eux semblent envisager la possibilité de rester “au Pays”.

"Je pense que la Gâtine est un espace en évolution, et pas seulement du point de vue démographique. On sent ici un esprit d'initiative économique. Il faut poursuivre sur ce chemin".
Comme bon nombre de ses camarades,

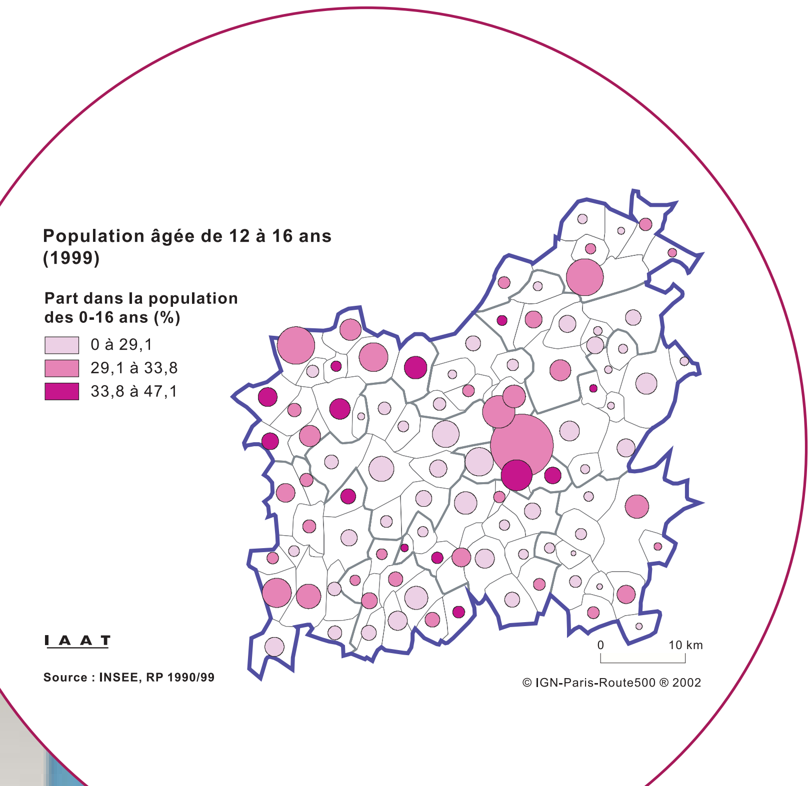
> ***Il sera peut-être plus facile de trouver sa place en Gâtine que dans une métropole régionale.***



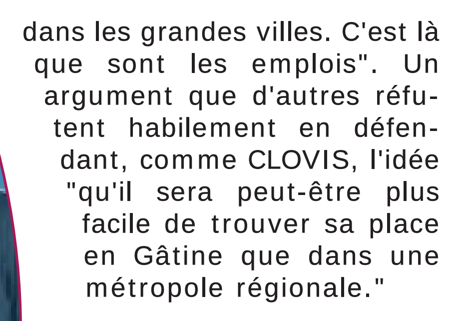
AMELIE porte un regard plutôt positif sur l'économie gâtinaise. MARINE partage ce sentiment : "La Gâtine fait des efforts, surtout du point de vue économique, pour progresser et pour inciter les (jeunes) gâtinais à rester”.

D'autres, comme MAXENCE, voient les choses différemment : "Pour nous, l'avenir se jouera

Gâtine vous, c'est nous !”



Un Pays qui se développe, tout en restant authentique, en gardant sa dimension humaine



dans les grandes villes. C'est là que sont les emplois". Un argument que d'autres réfutent habilement en défendant, comme CLOVIS, l'idée "qu'il sera peut-être plus facile de trouver sa place en Gâtine que dans une métropole régionale."

A part l'économie, un domaine trouve véritablement faveur à leur yeux, c'est la culture. La Gâtine, Parthenay en tête, reste incontestablement une terre de festivals, de rencontres et d'échanges. (8 lycéens sur 9 ont cité le bon niveau de l'offre culturelle et festive dans leurs réponses).Premier constat (qui n'étonnera guère), peu de lycéens connaissent le Pays de Gâtine. Si certains l'identifient en tant que collectivité locale, la plupart ne situent pas clairement ses compétences. En revanche, s'il s'agit de qualifier le Pays en tant que terroir, la dimension rurale prend rapidement le dessus dans les réponses.

Dans ce débat, la résignation n'a pas sa place : l'avenir paraît possible en Gâtine à partir du moment où l'initiative économique et la volonté de se développer sont considérées comme des priorités. Ils en sont presque tous convaincus.

Au fond, le Pays de Gâtine idéal ne serait-il pas celui de VALERIE : "un pays qui se développe, tout en restant authentique, en gardant sa dimension humaine"



Souvenirs de Gâtine

Témoignages

Automne 2003

Rester au Pays ou partir ? Une question que les jeunes se posent, une question que leurs grands-parents considèrent comme légitime mais qu'ils ne se posaient pas il y a 60 ans. Gâtine d'hier et Gâtine d'aujourd'hui : deux époques pour un Pays.

Madame Prouteau, Présidente du Club de cartes de la Chapelle Bertrand, fête ce jour-là ses 57 ans de mariage. Un petit sourire malicieux aux lèvres, elle raconte le Pays de Gâtine de son enfance.

« Je me souviens surtout d'une chose qui m'a marquée. Je suis née au Tallud en 1928 et, à l'âge de 8 ans, nous avons déménagé à Parthenay. Je me rappelle surtout mon excitation. A l'époque, on allait à l'école à pied et ce, par tous les temps. On n'avait ni eau, ni électricité. D'ailleurs, je crois qu'on a eu le courant qu'en 1952, à la naissance de mon fils.»

Ses yeux pétillent d'émotion. Son visage s'illumine. Un court silence passe. Elle aime parler de la Gâtine à ses petits enfants. Entre leur mode de vie et ce qu'elle a connu, il y a un monde.

«Avec toutes les machines qu'ils ont, la tâche est quand même moins pénible. Avant, on faisait principalement de la vache, on avait environ dix têtes par ferme. Aujourd'hui, les exploitations s'agrandissent et se diversifient, certains se sont mis à élever des chèvres ! Nous, on n'en voulait pas de ces bêtes là, c'était trop dur, et pourtant on en abattait du travail. D'ailleurs, quand mon mari regarde les jeunes à l'ouvrage, il ne peut pas s'empêcher de leur rappeler.»

Toujours avec beaucoup de douceur et surtout beaucoup de fierté pour ses petits enfants, elle continue de raconter ce terroir qu'elle connaît bien. Pour elle, la Gâtine ce sont les bois, les champs séparés de haies, les vergers. Elle reconnaît cependant que le nombre de constructions a considérablement augmenté et elle en donne les raisons.

« Plus les années passent, moins il y a d'exploitations. Elles se regroupent ou sont vendues pour faire des habitations. Eh oui ! Il y aura de moins en moins de paysans, c'est ça l'avenir de la Gâtine!»

Elle rit... Jette un coup d'œil sur la salle remplie d'adhérents... Et rejoint ses partenaires de belote qui se languissent de son absence.



Le Pays de Gâtine

En questions

VRAI ou FAUX ?

Le Pays est une collectivité territoriale supplémentaire. VRAI ou FAUX ?

FAUX : Le Pays est le lieu où se regroupent les collectivités (communes, communautés de communes) pour se concerter et élaborer un projet de développement cohérent et commun.

Chacun peut prendre part à l'action du Pays. VRAI ou FAUX ?

VRAI : Au sein du conseil de développement, les acteurs de la société civile peuvent s'engager aux côtés des élus pour participer aux projets de leur territoire.

Le Pays possède une fiscalité propre comme les communes. VRAI ou FAUX ?

FAUX : Le Pays est financé par ses partenaires : l'Europe, l'Etat, la Région ou le Département. Les communautés de communes versent également au Pays une cotisation déterminée selon le potentiel fiscal et le nombre d'habitants.

Tout porteur de projet sur le territoire peut trouver un interlocuteur au Pays. VRAI ou FAUX ?

VRAI : Selon ses compétences, le Pays peut orienter, conseiller, piloter, animer, co-financer des projets qui entrent dans le cadre de sa charte de développement.



La charte du Pays de Gâtine

Comment a-t-elle été élaborée ?

Initiée par les élus du Pays de Gâtine, la charte représente l'aboutissement d'un travail mené dès 1998 par l'ensemble des acteurs du territoire

Tout a commencé avec la mise en place d'une commission prospective chargée d'engager une réflexion sur l'avenir du territoire. Pour conduire cette opération, le Pays a sollicité l'assistance technique de l'Inter Consulaire Action des Deux-Sèvres (Chambre de Commerce, Chambre de Métiers et Chambre d'Agriculture) et l'intervention d'un universitaire Henri Franchet. Ces divers acteurs ont piloté l'opération aux côtés du Pays. La démarche retenue, dénommée Démarche de Programmation Participative et Analyse Causale (DPPAC), est le fruit d'outils de programmation mis au point dans divers domaines et territoires.

> ***Une véritable volonté d'engager les acteurs dans une démarche de développement durable.***

Elle a conduit les acteurs à identifier les difficultés du Pays et leurs causes, et à définir ensemble des objectifs puis des actions pour remédier à ces problèmes. Le travail réalisé a permis de démontrer, à la fois aux élus et aux différents partenaires, l'importance d'une démarche transversale et pluridisciplinaire.

Après cette première phase méthodologique, est venu le temps de la préparation du projet puis de sa validation par les élus du Pays, jusqu'à sa mise en œuvre et sa réalisation en 2000. Aujourd'hui au stade du suivi et de l'évaluation, le projet porte une véritable volonté d'engager les acteurs dans une démarche de développement durable.

La démarche d'élaboration du Projet de Territoire «Gâtine 2000-2010» a été retenue en juillet 2000 et labellisée **«Agenda 21»** par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

La charte, signée et adoptée par les communautés de communes, permet au Pays de Gâtine d'être définitivement reconnu et lui vaut, aujourd'hui, d'être cité en exemple dans de nombreux projets de territoire.





Qu'est-ce qu'un AGENDA 21 ?

Un ensemble de recommandations émanant du sommet mondial de Rio en 1992 qui invite les états et les collectivités locales à s'engager dans un programme d'actions visant à intégrer les finalités du développement durable : *équité sociale, efficacité économique, protection de l'environnement et implication des acteurs.*

Le Pays de Gâtine

Les grandes orientations 2000-2010

● Axe 1

Identité, image, communication

A1.1 Donner au Pays une image forte et originale alliant modernité et tradition, et faire connaître cette image
A1.2 Améliorer notre communication interne, développer les réseaux entre acteurs, affirmer notre identité
A1.3 Favoriser notre ouverture vers l'extérieur



● Axe 2

Observation, Innovations sociales et économiques

● Observation, anticipation et innovation
A2.1 Adapter l'offre aux besoins à travers un observatoire de Pays, pour un développement durable
A2.2 Favoriser l'innovation et la créativité dans tous les domaines

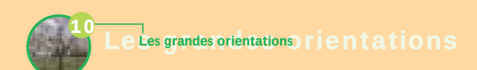
● Economie, emploi et formation : entreprendre en Gâtine
A2.3 Développer des Ressources Humaines pour le présent et l'avenir des entreprises
A2.4 Soutenir les porteurs de projets et les créateurs, en particulier les petites entreprises
A2.5 Offrir des perspectives d'avenir et de proximité pour les jeunes

Le Conseil de Développement

C'est une commission pluridisciplinaire mise en place le 7 novembre 2002, dont les missions principales sont de permettre l'expression des citoyens, d'apporter un éclairage ou des avis propres à aider les élus du Pays de Gâtine à prendre leurs décisions.

Le Conseil de Développement est composé d'une diversité d'acteurs (une quarantaine de membres) représentant les secteurs associatifs : culturel, touristique, économique, environnemental ainsi que des organisations socioprofessionnelles et des élus locaux (minoritaires).
Le fonctionnement du Conseil de Développement et ses relations avec le syndicat mixte sont régis par un règlement intérieur validé lors de sa mise en place. La présidence du Conseil de Développement est actuellement assurée par Jean-Louis Potiron.

Contact pour information :
Pays de Gâtine - Tél. : 05 49 64 25 49





Axe 3

Solidarité des populations et cadre de vie

Les jeunes en Gâtine

A3.1 Donner une place aux jeunes en Gâtine en terme d'emploi, d'habitat et de loisirs
A3.2 Sensibiliser, orienter et former les jeunes

Maintien et accueil des populations

A3.3 Favoriser l'accueil et l'intégration des populations
A3.4 Favoriser une action sociale transversale et une approche globale des problèmes
A3.5 Prendre en compte la petite enfance et les personnes âgées

Cadre de vie et infrastructures

A3.6 Améliorer et développer le logement
A3.7 Adapter et développer les services de proximité
A3.8 Revitaliser les centres-bourgs
A3.9 Adapter les infrastructures et les moyens de transport et de communication aux besoins actuels et futurs des utilisateurs



Axe 4

Environnement, agriculture et agroalimentaire

Environnement, paysage et agriculture

A4.1 Reconquérir la qualité de l'eau et assurer la permanence d'une quantité suffisante
A4.2 Valoriser et construire harmonieusement le paysage
A4.3 Favoriser l'installation des agriculteurs en utilisant tous les moyens disponibles
A4.4 Revaloriser l'image de l'agriculture et du métier d'agriculteur

Filière agroalimentaire

A4.5 Développer les activités de transformation des produits de Gâtine pour apporter de la valeur ajoutée
A4.6 Promouvoir une identité locale des produits et une image de qualité

Axe 5

Tourisme, Culture et Patrimoine

Tourisme

A5.1 Organiser la valorisation autour des pôles existants
A5.2 Développer des produits touristiques forts

Culture et patrimoine

A5.3 Développer les liens entre patrimoine et création, développer la créativité et la communication
A5.4 Valoriser et promouvoir l'image des patrimoines matériels et immatériels
A5.5 Mettre en réseau les acteurs culturels et touristiques

POITOU-CHARENTES

Niort
Poitiers
La Rochelle
Angoulême

DEUX-SEVRES

PAYS THOUARSAIS
PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS
PAYS DE GÂTINE
PAYS DU HAUT VAL DE SÈVRE
Communauté d'Agglomération de Niort
PAYS DU MELLOIS

Solidaires pour le territoire départemental ...

C'est le défi que propose l'Assemblée Départementale. Face aux enjeux qui nous attendent, aucune institution ne peut faire « cavalier seul » pour être efficace.

Nous devons nous adapter, redéfinir le rôle de chacun, ne pas nous contenter de gérer le quotidien dans l'ignorance de l'action des autres mais au contraire, nous retrouver sur une logique d'aménagement du territoire qui s'appuie sur l'apport de chacun ; communes, communautés, pays, institutions.

Le Conseil général des Deux Sèvres s'engage depuis 2001 auprès des acteurs de terrain pour accompagner au plus près les initiatives locales qui s'inscrivent dans cette volonté commune d'adapter nos territoires aux nouveaux modes de vie et aux nouveaux enjeux.

A travers la diffusion des Chartes de Territoires élaborée par les Pays, l'Assemblée Départementale affirme son ambition pour une nouvelle coopération territoriale ancrée dans une vision partagée d'un développement équitable de notre Département.



Conseil général des Deux-Sèvres
Direction de l'Aménagement et du Développement Durable
74, rue Alsace-Lorraine - BP 531 - 79021 NIORT CEDEX
Tél. 05 49 06 79 79 - Fax : 05 49 06 79 94
Internet : www.deux-sevres.com - E-mail : contact@deux-sevres.com